

(Traduction)

DÉPARTEMENT D'ÉTAT

WASHINGTON

Le 21 août 2002

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de me référer aux discussions qui ont eu lieu récemment entre nos deux Gouvernements en ce qui concerne le Traité entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement du Canada concernant les thoniers (thon blanc) du Pacifique et leurs privilèges portuaires (avec annexes), signé à Washington le 26 mai 1981, tel qu'amendé par l'échange de notes du 9 octobre 1997 (« le Traité »). J'ai également l'honneur de me référer à la note diplomatique du 17 juillet 2002 et à votre note no 84 du 13 août 2002, qui propose un amendement à l'article 1(b) du Traité.

L'honorable

Bertin Côté,

Chargé d'affaires ad interim

du Canada

NOTE DIPLOMATIQUE